



Calendrier

Avril 2013

Mercredi 3/4	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Lundi 8/4	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mercredi 10/4	Dépannage, recherches,	local adh	17h30
	Jo Duc		
Jeudi 11/4	Relevés dépouillements	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mercredi 17/4	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 24/4	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres		
Samedi 27/4	ASSEMBLEE GENERALE		
	Salle polyvalente	Adh	18h00

Mai 2013

Lundi 13/5	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mardi 14/5	Monument aux Morts de St Jean son histoire	Salle polyvalente	20h00
	A Levet		
Mercredi 15/5	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 16/5	Relevés dépouillements	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mercredi 22/5	Dépannage, recherches,	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mercredi 29/5	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres		

ASSEMBLEE GENERALE DE MAURIENNE GENEALOGIE

SAMEDI 27 AVRIL A 18 HEURES
SALLE POLYVALENTE

Ordre du jour:
 Rapport moral et d'activité
 Compte rendu Financier
 Budget 2013
 Perspectives d'avenir

A la fin de la réunion, pot de l'amitié puis
 Repas au restaurant

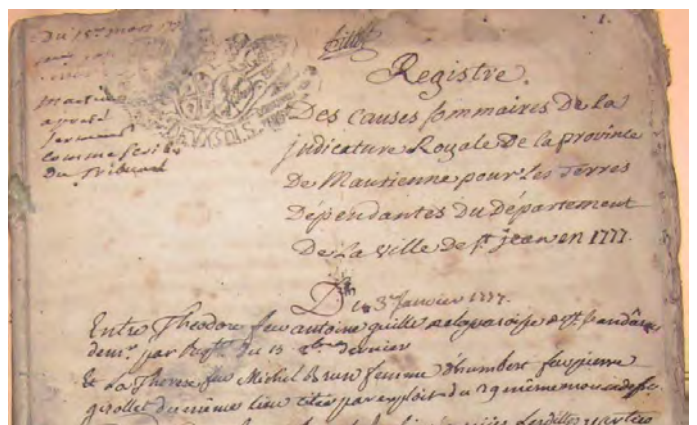
Vendredi 1er mars: Archives communales de Saint Jean

Le vendredi 1er mars, une quinzaine de sociétaires de Maurienne Généalogie avaient répondu « présent » à l'invitation à participer à la visite des Archives Municipales de saint Jean. La visite a commencé par la bibliothèque municipale et sa bonne odeur de livres qui nous a rappelé nos classes primaires..... Sous le houlette d'Alban Levet, archiviste, nous avons pu voir ensuite, en même temps que nous étaients données de précieuses informations, la manière dont sont conservées, répertoriées et classées les nombreuses archives de la Ville. Rien à voir, bien sûr, avec les Archives Départementales et leurs kilomètres de rayonnages,



Auditoire conquis.....

mais tout de même un fond intéressant où chercheurs et généalogistes peuvent encore faire de fructueuses découvertes. Ces archives sont installées au 2ème étage de la Médiathèque,



Judicature Royale

dans des locaux modernes et bien agencés. Alban Levet œuvre dans ces locaux et peut être contacté le

vendredi des semaines paires (Il est prudent de lui téléphoner au préalable, il est très sollicité) et tous ceux qui ont eu à quémander ses services ont pu apprécier sa disponibilité, sa grande connaissance des archives, son expertise dans le domaine historique et surtout son extrême amabilité.

Les pièces d'archives mises à notre disposition nous ont permis de



Fiers et contents!

remonter, un moment, le fil des siècles. En particulier, les minutes de la Judicature de Saint Jean de 1777 ont eu un franc succès et nous ont donné un bel exemple de la « littérature » juridique du XVIIIème siècle.

Madame Stein, adjointe à la Culture de la Mairie de Saint Jean a honoré de sa présence cette visite des locaux municipaux.

Plusieurs adhérents de Maurienne Généalogie ont été intéressés par les horizons ouverts par cette visite et se sont promis de faire appel aux archives.....et à l'archiviste!

Mont l'Evêque 1908

Mardi 12 mars, a été donnée à la Salle polyvalente la conférence (le mot est plus grand que l'évènement) sur l'éboulement de la carrière de gypse du Mont l'Evêque, le 9 janvier 1908.



Le Monument

Arves, après le pont de Bonrieu) et par sa date, 1908, m'avait intrigué et j'ai voulu en savoir davantage. Cela m'a amené à m'intéresser à la production

C'est, très modestement, votre serviteur qui s'y « est collé ». Cet exposé a été initié par un monument qui relate un évènement tragique et qui est, en fait, un monument aux morts avant la lettre. (rappelons que les premiers monuments aux morts de la première guerre mondiale ne furent érigés qu'à partir de 1920 environ). Ce monument pour le moins incongru par son emplacement (au bord de la route des

minière de la Maurienne, qui fut de tous temps un secteur d'activité important. Activité minière qui recouvrait aussi bien les métaux (fer, plomb, argent, cuivre) que les minéraux bruts ou transformables (charbon, ardoise, gypse, pierre à chaux, amiante et talc). A Saint Jean prédomine le gypse ou pierre à plâtre. En 1876, 52000 tonnes de cette pierre ont été extraites.. Des entreprises industrielles mais aussi artisanales effectuent ce travail. Le plâtre de Saint Jean est exporté dans le monde entier, même en Egypte d'où il revient sous forme de poudre de riz!

En 1897, les Plâtrières du Sud Est, déjà fortement implantées dans le sud est, ouvrent une carrière à Roche Noire. Cette carrière



La carrière effondrée en 1905

ne s'avère pas très rentable, le gypse étant de bonne qualité mais la roche particulièrement instable menace en permanence de s'effondrer sur les ouvriers au long des 2000 mètres de galeries creusées. La situation empire en juin 1905 où Mr Jean Collet, chef mineur, dont nous reparlerons plus loin, décèle des fissures dans le plafond des galeries en même temps que se font entendre des craquements inquiétants. L'inquiétude grandit jusqu'au 24 octobre où après une dernière alerte qui permet d'abriter les ouvriers et le matériel le plus précieux, l'ensemble de la carrière s'effondre.

Les Plâtrières du sud est se tournent alors vers le site voisin du



La nouvelle carrière

Mont l'Evêque, à quelques centaines de mètres plus loin en direction de la Combe où l'entreprise exploite déjà plusieurs carrières. Un chemin de fer Decauville descend les minéraux de la Combe vers l'usine de Roche Noire et vers la gare de St Jean, et passe juste au pied de la nouvelle carrière où il entre dans un tunnel de 720 mètres. Il suffit de construire un funiculaire d'une centaine de mètres pour que la nouvelle carrière ait une issue, ce qui est fait en même temps que l'ouverture.

Le jeudi 9 janvier 1908 à huit heures, Mr Bonfand, chef de chantier,

après une rapide visite de sécurité où tout lui paraît normal (la commission de sécurité est passée il y a quinze jours et n'a rien relevé) donne le feu vert à quatorze ouvriers pour entrer dans la carrière et redescend vers l'Arvan. Avant qu'il soit parvenu au bas de la pente, il entend soudain un grand bruit puis des cris vers l'ouverture de la carrière. Il remonte le plus vite qu'il peut et trouve sur le terre-plein des ouvriers affolés et couverts de poussière. Un peu plus tôt, vers huit heures dix, alors que le travail a déjà commencé, un grondement se fait entendre et un mineur s'écrie « sauvons-nous, les enfants ! ». Une partie du plafond de la galerie s'effondre emprisonnant cinq ouvriers, ce que constate Mr Bonfand en faisant l'appel. Après avoir en urgence dépêché un ouvrier vers St Jean pour donner l'alarme, il effectue, en compagnie de Mr Ducroz, ingénieur, une première évaluation des dégâts.

Les cinq mineurs emprisonnés sont :

- FLAMMIER** Michel, de Jarrier, marié et père de deux enfants.
- FLAMMIER** François, de Jarrier, marié et père de trois enfants.
- COLLET** Jean de Fontcouverte, marié depuis peu et bientôt père de famille
- CHAMPIER** Michel, de Saint Pancrace, marié et père de sept enfants
- MARGRIT** Auguste, de Saint Jean, 19 ans et célibataire.

Dès l'annonce à St Jean de la catastrophe, Mr Vuillermet, le maire, rassemble les sapeurs pompiers et les achemine vers la carrière.

Au Mont l'Evêque, on voit immédiatement que la situation est grave, la roche est friable, instable, dangereuse. En même temps; on entend des voix à travers l'épaisseur des déblais, mais sans pouvoir les identifier. Ce n'est que vers 13 heures que l'on pourra identifier la voix de Michel Flammier, miraculeusement enfoui très près du bord de l'éboulement. Il faudra quand même boiser pour consolider l'approche de l'emmuré. Ce n'est malgré tout qu'à 23 heures que l'on pourra le dégager et au vu de ses nombreuses blessures, heureusement sans gravité, l'acheminer en urgence vers l'hôpital. Entre temps, on a pu identifier la voix de Jean Collet, qui affirme avoir également entendu près de lui une voix qu'il pense être celle d'Auguste Margrit. Leur sort est plus précaire, coincés qu'ils sont derrière



La carrière aujourd'hui

plusieurs mètres de rocher et il va falloir creuser un boyau d'environ 60 cm de diamètre contre le mur de la galerie pour espérer les atteindre. On les approchera, pourtant, et si le sort de Margrit est rapidement scellé (au bout de peu de temps, on ne l'entend plus) celui de Collet laisse des espoirs. Il est coincé par des tonnes de pierre mais apparemment non blessé. Il dialogue avec ses sauveteurs, les conseille avec son expérience (il est le chef mineur qui a vécu l'épisode de Roche Noire) et tiendra le coup pendant toute la journée du jeudi, la nuit du jeudi au vendredi. Dans la nuit du vendredi au samedi, on arrive à lui faire parvenir par deux fois, par un tuyau de caoutchouc glissé dans un tube métallique coudé, un peu de lait. Puis, ses forces déclinent. Bientôt, il délire et le samedi à cinq heures du matin, un nouvel éboulement a raison de lui et l'achève. A

l'annonce de sa mort, ses camarades, qui l'ont accompagné dans son agonie pendant quarante cinq heures qu'ils ont passées à travailler comme des forcenés pour vaincre la montagne et ses mauvais coups, sont découragés et l'énergie qu'ils avaient déployé jusque là les abandonne. Les familles de ceux qui restent ensevelis aimeraient au moins récupérer les corps puisqu'il est évident que tout espoir d'atteindre les derniers vivants est à peu près anéanti. Monsieur Kaiser, contrôleur des mines, estime qu'il faudra au moins dix jours pour atteindre les dernières victimes. Un entrepreneur local, Monsieur Dalberto met ses ouvriers à la disposition des sauveteurs pour les relayer un peu.

A Saint Jean, devant l'ampleur de la catastrophe, le maire Mr Vuillermet fait mettre en berne le drapeau de la mairie « jusqu'à la récupération des cadavres ou la cessation des travaux pour cause de danger. »

Dès le vendredi, Mr Moullié, préfet de la Savoie, s'est rendu sur les lieux de l'accident avec son chef de cabinet et le commandant de gendarmerie. Il a donné l'assurance que tout serait mis en œuvre



Diplômes de J.B. Collet

pour faire le maximum en direction des emmurés. Pour parvenir à eux, il a été décidé de creuser une galerie parallèle à la galerie tragique, mais la tâche s'avère bientôt insurmontable. La fragilité de la masse rocheuse, malgré le boisement, met en permanence la vie des sauveteurs en danger. Les travaux dureront jusqu'au 3 février, où l'on prend enfin la décision, malgré le désespoir des familles, de mettre un terme aux recherches et de condamner l'entrée de la carrière.

Dès l'annonce de l'accident, un énorme élan de solidarité s'est fait jour dans toute la vallée pour soutenir les familles éprouvées. Parallèlement, une souscription est ouverte pour ériger un monument. Le docteur Richard, de Termignon, offre le terrain, monsieur Dubettier, agent voyer, offre le plan, Monsieur Berthier, artiste local, sera chargé de la sculpture.

L'inauguration du monument, prévue d'abord le 26 avril, n'aura lieu que le 17 mai. A cette occasion, le Conseil Municipal vote une subvention pour une couronne d'immortelles, et des ouvriers, ayant participé activement aux opérations de sauvetage, seront récompensés par des diplômes ou des médailles. Ce fut en particulier le cas de Jean Baptiste Collet, mineur de Fontcouverte, grand père de Jean Collet, bien connu à Maurienne Généalogie, qui nous a gracieusement envoyé les copies de ses diplômes.

Cette inauguration donna lieu à une fête grandiose. Etaient présents le Préfet, le Conseil Municipal au grand complet, les Sapeurs Pompiers de Saint Jean et de Fontcouverte, des ouvriers d'usine, des mineurs, les papetiers de Modane avec chefs et patrons, les charbonniers de Saint Michel, les musique de saint Michel et Saint Julien. Les drapeaux de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen et des conscrits de Jean Collet étaient en berne. L'organisateur de la cérémonie, Marty, le maire de Saint Jean Vuillermet, le député Deléglise et le Préfet Moullié firent d'émouvant discours. Un chroniqueur rapporte que « *Tout le monde se félicita de cette belle journée où le soleil s'est brillamment mis de la fête et pendant laquelle même les pickpockets ont suspendu leurs exercices!* »

Mais cet accident n'a pas suscité que solidarité, commentaires dithyrambiques ou élans charitables. Souvenons nous que nous sommes à peine deux ans après la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, quinze mois après la « séquestre », opération de remise des biens de l'église à l'état, circonstances dépourvues de joie ou de sérénité. D'autre part, on sort d'une campagne électorale particulièrement animée et c'est le moins que l'on puisse dire. Enfin, dernier élément, il existe à Saint Jean deux journaux, l'Echo de la Maurienne, résolument « calotin », et l'Indicateur de la Maurienne, tout aussi résolument « bouffe curé ». Et l'accident du Mont l'Evêque va être l'occasion d'une guerre à boulets rouges entre les deux publications, avec des invectives qui seraient inconcevables aujourd'hui.

L'Echo relève que Monsieur le curé, arrivé dans les premiers, donne l'absolution aux emmurés, l'Indicateur signale qu'à aucun moment le Directeur des plâtrières n'a daigné se rendre à la carrière tragique. L'Echo rapporte qu'à l'initiative du Chanoine Ravier, un service funèbre est célébré avec l'absoute de Monseigneur Fodéré, l'Indicateur préfère louer la fidélité des ouvriers envers leur camarades qui leur fait, tout au long des travaux et jusqu'à la fermeture de la carrière, garder celle-ci en une sorte de veillée funèbre. L'Echo fustige le député Deléglise qui n'a donné que 20 francs à la collecte alors que le sénateur Forest a donné 100 francs, l'Indicateur loue le magnifique élan de solidarité qui s'est développé un peu partout.



La plaque de 2008

Polémiques, polémiques! Stériles, comme toutes les polémiques.

Un an après l'accident, une autre cérémonie, plus intime, plus recueillie que l'inauguration, réunira les familles et les camarades des victimes. Enfin, le 9 janvier 2008, les petits enfants de Jean Collet placeront une plaque sur ce monument qui commémore un accident du travail d'une époque où il n'y avait ni sécu, ni inspection du travail, ni sécurité active ni passive. Après l'accident, le député Deléglise déposa une proposition de loi pour interdire les exploitations en galerie, et en Maurienne, la dernière galerie a fermé.....en 1982! En rive droite de l'Arvan, vers un ancien chemin de roulage des wagonnets, une pancarte rongée par la rouille rappelle aussi la catastrophe. Un siècle après les faits, la nature et la forêt ont repris leurs droits.

Pierre Blazy.

Un peu d'histoire

Au hasard d'une promenade sur Wikipedia, Nicole Duc a découvert un point d'histoire que peu, sans doute, connaissent. Combien d'entre nous ont entendu parler des accords de Saint Jean de Maurienne?

« *Saint Jean de Maurienne (En Italien : San Giovanni di Moriana, en Franco Provençal Sent Jian de Moriena) est une commune française de 8844 habitants située dans le département de la Savoie en Région Rhône-Alpes, siège de sous-préfecture. C'est ici que l'Italie, La France et le Royaume Uni signèrent l'Accord de Saint Jean de Maurienne par lequel ils définirent, pendant la première guerre mondiale, la politique commune au Moyen Orient.*

Les Accords de Saint Jean de Maurienne furent un pacte d'entente entre France, Italie et Royaume Uni signé à Saint Jean de Maurienne le 26 avril 1917 et ratifié le 18 août et le 26 septembre 1917.

Le texte rédigé par le Ministère des Affaires Etrangères Italien était destiné à la réalisation d'un accord entre les trois nations afin de trouver l'équilibre de leurs intérêts au Moyen Orient.

Il fut principalement négocié et successivement signé par le Ministre des Affaires Etrangères Italien, le Baron Sydney Sonnino, avec les Ministres Italien, Français et Anglais. La Russie n'était pas représentée à l'accord, le régime tsariste étant en état d'effondrement. L'accord était nécessaire aux Alliés pour assurer la prose de position des Forces Italiennes au Moyen Orient. L'objectif était d'équilibrer les forces militaires « impliquées » sur le théâtre du Moyen Orient lors de la Première Guerre Mondiale, où les forces russes étaient engluées dans la campagne du Caucase qui avait provoqué la naissance de la République démocratique d'Arménie.

Selon les Accords de Saint Jean de Maurienne, la France se voyait concéder la région d'Adana alors que l'Italie avait reçu le reste de la partie sud-occidentale de l'Anatolie jusqu'à Smyrne (Izmir). A Londres, lors de la ratification, avait été promis à l'Italie la partie occidentale de l'Anatolie avec la Province de Aydin et Smyrne, la côte méditerranéenne méridionale jusqu'au port de Mersina, en plus de la possession de Rhodes et du Dodécannèse.

En 1919, le Premier Ministre Grec, Eleuterio Venizelos, obtenant de la Conférence de la Paix de Paris l'autorisation d'occuper Smyrne, viola les dispositions des accords de Saint Jean de Maurienne notwithstanding l'opposition italienne. »

Nicole Duc

Ainsi, alors que la guerre faisait rage sur le front de l'Est, des ministres plénipotentiaires se partageaient la côte dalmate et la frange de la Turquie bordant la mer Egée. Parallèlement était créée la République Arménienne, épine dans le pied de l'Etat ottoman qui n'a pas hésité en 1915 à se livrer à une répression féroce. Il est d'ailleurs curieux de constater que malgré l'effort de guerre colossal imposé à la France, celle-ci n'hésitait pas à annexer la région d'Adana, pourtant bien loin de ses bases!

DERNIER APPEL

Les adhérents n'ayant pas encore réglé leur cotisation 2013
sont informés qu'à la date de l'Assemblée Générale, ils seront rayés des listes
et seront ainsi privés des services de Maurienne Généalogie, soit le bulletin « MG Infos »

Et l'accès à GENEABANK

SORTIES D'ÉTÉ

LE MERCREDI 7 AOÛT À FONTCOUVERTE

LE JEUDI 22 AOÛT À VALLOIRE

Les deux journées seront articulées selon le même canevas:

Fontcouverte

- 8h30 Villargondran local
- 9h à 11h Consultation des bases- échange
- 11h Visite Eglise et chapelles
- 12h Rencontre Histoire du village
et pique nique
- 15h Trois croix lecture du paysage
- 17h Réception à l'Office du Tourisme
Animation
- 18h Histoire des Sybelles
- 19h Apéritif convivial
- 20h Repas aux « Soldanelles »

Valloire

- 9h Parking Col du Télégraphe
- 9h30 Visite du Fort
- 11h Accueil AEP échange
Présentation de Valloire
- 12h30 Pique nique à Bonnenuit
- 15h Visite Eglise et Ferme du Mollard
- 18h Retour AEP Histoire de l'émigration
valloiriche
- 19h Apéritif convivial
- 20h Repas (lieu à définir)

SORTIES D'ÉTÉ

Bulletin d'inscription

M.....

Envisage de participer à la sortie à Fontcouverte le mercredi 7 août oui non Si participation, chèque 10€
Envisage de participer au repas qui clôturera la journée oui non Si participation, + 15€

Envisage de participer à la sortie à Valloire le jeudi 22 août oui non Si participation, chèque 10€
Envisage de participer au repas qui clôturera la journée oui non Si participation, + 15€
Date Signature

Bulletin à découper et renvoyer à: Jean Marc Dufreney, 312 Rue des Murgés 73870 Saint Julien Mont Denis

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL

Bulletin d'inscription

M.....

participera ne participera pas à l'Assemblée Générale de Maurienne Généalogie
participera ne participera pas au repas

En cas de réponse positive pour le repas: nombre de personnes x 15 €: chèque joint
Date

Signature

Bulletin à découper et renvoyer impérativement avant le 20 avril à: Jean Marc Dufreney 312 Rue des Murgés 73870 Saint Julien Mont Denis